

## Réformes et élections locales

### Les efforts du Togo reconnus par les parlementaires ACP/UE

Une délégation du groupe parlementaire Afrique Caraïbes et Pacifiques-Union européenne (ACP/UE) conduite par l'euro-député Louis Michel séjourne à Lomé depuis le week-end dernier ...



PAGE 3

## ECONOMIE



**Au terme de sa mission d'évaluation**

### Le FMI optimiste par rapport aux perspectives de l'économie togolaise

L'équipe du Fonds monétaire internationale au terme de sa mission d'évaluation à Lomé, a échangé avec les autorités en charge de l'Economie ...

PAGE 11

## POLITIQUE



**Assemblée nationale togolaise**

### Les députés de la sixième législature connaissent leurs priorités

Conformément à l'article 55 alinéas 1 de la Constitution togolaise, les députés de la sixième législature de la quatrième République ...

PAGE 2

## Fife 2019

### Une pénurie d'eau à l'avenir, un Sos lancé

Le rideau s'est baissé sur le Festival international du film environnemental (Fife), le 30 mars dernier, à l'Institut f...

PAGE 9



## DIPLOMATIE

### Faure Gnassingbé a pris part à l'investiture de Macky Sall hier

Le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé a participé à l'investiture de son homologue sénégalais Macky Sall. Le président sénégalais a été investi mardi 2 avril en présence qu'une vingtaine de chefs d'Etat.

PAGE 2

## NOTE DE PRESSE

### Mission de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE à Lomé

Une Mission d'information et d'étude de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE (APP) s'est rendue à Lomé du 31 mars au 2 avril 2019. L'objectif de la Mission était de recueillir des informations de première main permettant de vérifier les progrès vers la démocratisation à la suite de la situation politique difficile des derniers dix-huit mois qui a fait l'objet d'un débat controversé au Parlement européen. L'article 8 de l'accord de partenariat de Cotonou fournit le cadre de cette démarche.

La Mission était conduite conjointement par M. Louis Michel, Membre du Parlement européen, Coprésident de l'APP ACP-UE et Mme Lucie Milebou-Aubusson, Président du Sénat au Gabon, ...

PAGE 3



**RIDUTO®**

RIZ DU TOGO

Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé -Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

1 kg ; 5 kg ; 25 kg ; 50 kg

RIDUTO & RIDUTO RICE sont des marques déposées.



## SOMMAIRE

Mali  
Le projet de révision de la Constitution remis au président IBK



P 4

Finance publique  
Le Togo a amélioré son taux de réalisation des réformes



P 5

Butodra  
Les agents outillés sur un logiciel de transparence



P 9

Avenir d'Emmanuel Adébayor  
Espérant que cette fois soit la bonne, Adébayor raccroche



P 10

## Assemblée nationale togolaise Les députés de la sixième législature connaissent leurs priorités

Conformément à l'article 55 alinéas 1 de la Constitution togolaise, les députés de la sixième législature de la quatrième République étaient hier à leur siège pour la toute première session ordinaire de l'année 2019. A cette occasion, la présidente de l'institution, Yawa Djigbodi Tsègan a rappelé dans son discours les priorités de cette mandature.

Le gouvernement conduit par le Premier ministre Komi Selom Klassou, le chef de file de l'opposition et président national de l'Union des forces de changement (UFC), Gilchrist Olympio ainsi que d'autres personnalités de marque dont les députés de l'Assemblée paritaire ACP/UE étaient à leur côté. La présidente Tsègan et ses collègues savent bien la tâche qu'ils doivent accomplir et ce que

les Togolais dans leur ensemble attendent d'eux.

Et pour montrer qu'ils sont bien conscients des exigences de l'heure, elle a exhorté ses collègues à se mettre au travail avec assiduité afin de répondre aux aspirations des populations. « Je réaffirme que les réformes constitutionnelles et institutionnelles feront partie des priorités de notre agenda », a-t-elle ajouté. La parole magique est de nouveau

lâchée. C'est ce qui retient en tout cas toutes les attentions. Même lors des consultations qu'il a eues avec les acteurs politiques togolais, l'euro-député Louis Michel et ses interlocuteurs ont largement abordé la question des réformes notamment celles contenues dans la feuille de route de la Cedeao. C'est donc normal que la présidente de l'Assemblée nationale n'occulte pas la question à un rendez-vous aussi



Madame Tsègan (3e à partir de la droite) et ses convives en photo de famille

important pour son institution. Toutefois, les questions politiques ne doivent nullement prendre le dessus sur les questions économiques et de développement. C'est pourquoi madame Tsègan et ses collègues s'en préoccupent pleinement. Les députés togolais vont notamment apporter

leur soutien à la mise en œuvre du Plan national de développement (PND 2018-2022). « Notre Assemblée aura l'impérieuse mission de légiférer sur les différents projets de lois visant la mise en œuvre de ce plan », a-t-elle assuré.

**Edem Dadzie**

## Diplomatie Faure Gnassingbé a pris part à l'investiture de Macky Sall hier

Le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé a participé à l'investiture de son homologue sénégalais Macky Sall. Le président sénégalais a été investi mardi 2 avril en présence qu'une vingtaine de chefs d'Etat.

Après avoir été bien accueilli par le président Macky Sall, le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé a assisté à l'investiture de son homologue sénégalais. La cérémonie de prestation de serment s'est déroulée au Centre des expositions de Diamniadio situé à une quarantaine de Km de Dakar la capitale du Sénégal. Plusieurs autres chefs d'Etats

ont également pris part à cette cérémonie. Parmi eux Allasane Ouattara de la Côte d'Ivoire, Paul Kagamé du Rwanda, Denis Sassou N'Guesso du Congo, Roch Marc Christian Kaboré du Burkina Faso et Félix Tshisekedi de la République démocratique du Congo (RDC).

« Je serai le président de toutes les sénégalaises et de tous les sénégalais », a déclaré le président

réélu Macky Sall. Il a lancé un appel au dialogue de toute la classe politique sénégalaise. Dans ses propos, le président sénégalais a aussi appelé à l'unité, la sécurité et à l'intégration africaine. Le président sénégalais Macky Sall a été réélu le 24 février dernier au premier tour de l'élection présidentielle. Il fera un second mandat de 7 ans à la tête de ce pays. Ce déplacement de Faure Gnassingbé au



Macky Sall et Faure Gnassingbé

Sénégal renforce la coopération entre les deux pays. Le Togo et le Sénégal entretiennent de bonnes relations depuis de longues dates.

**Félix Tagba**



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège

Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web:  
Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yagla

Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

## NOTE DE PRESSE

... Coprésidente faisant fonction de l'APP. Elle comprenait en outre Mme Cécile Kashetu Kyenge, Membre du Parlement européen et Vice-présidente de l'APP ACP-UE, M. Michael Gahler, Membre du Parlement européen et Président de la délégation pour les relations avec le Parlement Panafricain, M. Adjedoue Weidou (Tchad), Vice-président de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE et M. Léon-Alfred Opimbat (Rép.

du Congo), Membre de l'APP ACP-UE et Premier Vice-président de l'Assemblée Nationale de la République du Congo.

La Mission a rencontré les autorités du Togo, notamment Faure Gnassingbé, Président de la République du Togo, Komi Sélom Klassou, Premier Ministre, Robert Dussey, Ministre des Affaires Etrangères, Yawa Djigbodi Tsegan, Présidente de l'Assemblée Nationale, Gilbert Bawara, Ministre de la Fonction publique, Payadowa Boukpepsi, Ministre de

l'Administration territoriale, Gén. Yark Damehane, Ministre de la sécurité et de la protection civile, Pius Agbetomey, Ministre de la Justice, et Christian Trimua, Ministre des droits de l'homme.

De même, elle a rencontré les partis politiques représentés à l'Assemblée Nationale, de la majorité comme de l'opposition. Elle a aussi reçu et débattu avec l'opposition extra-parlementaire.

En outre, elle a rencontré les représentants de la société civile et du réseau des communautés religieuses.

Ensuite, elle a entendu longuement l'Ambassadeur Nigérien de la CEDEAO et le représentant de la CEDEAO au Togo qui ont développé leur Feuille de Route qui a conduit à la tenue d'élections législatives. Ils ont également développé leurs recommandations pour les prochaines élections locales et présidentielles. La mission a également rencontré les représentations diplomatiques européennes accréditées à Lomé, élargie aux Etats-Unis et aux Nations unies.

La Mission remercie les

autorités togolaises, l'Assemblée Nationale du Togo et la Délégation de l'Union européenne pour leur précieux soutien, leur hospitalité et les excellentes conditions offertes pour le bon déroulement de la mission. Elle apprécie tout particulièrement la disponibilité de tous les acteurs qu'elle a pu entendre sans entraves.

La mission produira un rapport qui sera présenté à la prochaine réunion du Bureau de l'APP ACP-UE, et qui éclairera également le Parlement européen.

## Réformes et élections locales

## Les efforts du Togo reconnus par les parlementaires ACP/UE

**Une délégation du groupe parlementaire Afrique Caraïbes et Pacifiques-Union européenne (ACP/UE) conduite par l'euro-député Louis Michel séjourne à Lomé depuis le week-end dernier dans le cadre d'une mission de consultation. Après avoir rencontré les autorités togolaises dont le chef de l'Etat Faure Gnassingbé, ces derniers expriment leur pleine satisfaction en ce qui concerne l'évolution de la situation togolaise.**

Louis Michel et sa suite n'ont pas perdu du temps, puisque leur agenda était bien chargé. L'on se rappelle que dans un entretien exclusif accordé au quotidien Togo matin, il se félicitait du dénouement de la crise politique togolaise notamment la tenue des élections législatives en décembre 2018. A l'occasion, le député européen annonçait de larges consultations de tous les acteurs de la vie socio-politique du Togo par l'Union européenne, dans l'optique de mieux accompagner notre pays dans sa quête de plus de démocratie et de développement.

C'est donc sans surprise que Lomé a accueilli la délégation, et les acteurs politiques tant de l'opposition que du pouvoir se sont prêtés à l'exercice sans préalables. Monsieur Michel affirme avoir écouté tout le monde avec beaucoup d'attention. Tant le Premier ministre que le président de la République ont répondu à toutes les questions, même les plus difficiles, selon le co-président de l'Assemblée paritaire des ACP.

A l'écouter, la présidente de l'Assemblée nationale qui n'était pas du reste à plus que convaincu en prouvant qu'elle maîtrise les sujets qui font partie de son cahier des

charges. Les autorités ont encore montré leur bonne volonté pour la mise en œuvre des recommandations de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) et la délégation conduite par Louis Michel croit en leur bonne foi. « C'est un pays qui progresse manifestement très fort. Nous avons été informés de la volonté d'organiser des élections locales cette année et de mettre en œuvre pour l'avenir, la feuille de route de la Cedeao », a déclaré Louis Michel à l'issue de son audience avec le président de la République. Parfois, il faut que d'autres viennent



Photo de famille à l'issue de l'audience

d'ailleurs vous ouvrir les yeux pour que vous compreniez que tout n'est pas mauvais chez vous.

Toujours en ce qui concerne les progrès que connaît le Togo, Louis Michel a évoqué le Plan national de développement (PND 2018-2022). Selon ses propos, le

chef de l'Etat en a largement parlé au cours de l'audience. Et l'UE est prête à accompagner le Togo dans la réalisation de ce plan de développement ambitieux. D'ailleurs un forum économique Togo-UE se tiendra dans notre pays en juin prochain.

E. Dadzie

## Échéances électorales futures

## L'opposition togolaise entre alliances et participation en solo

**Alors qu'approchent d'importantes échéances électorales dans notre pays, l'opposition s'émiette de plus en plus. Si certains donnent l'impression de vouloir maintenir la dynamique unitaire, d'autres par contre sont dans une logique individualiste. Leurs militants se demandent sans doute à quelle sauce ils seront mangés cette fois-ci.**

Pour beaucoup de partisans de la Coalition de l'opposition ou de ce qu'il en reste, ce n'était pas du tout le moment pour le groupe de partir en petits morceaux. On les écoute sur les radios, dans la rue et on les lit sur les réseaux sociaux. L'on se rend compte que c'est la déception totale. « À défaut d'obtenir les revendications portées par la C14, il fallait au moins garder le groupe pour affronter ensemble les élections », argumentent certains militants et même des leaders.

Certains leaders comme maître Paul Dodji Apévon, président des Forces

démocratiques pour la République (FDR) et Antoine Folly, délégué général de l'Union des démocrates socialistes (UDS-Togo), pensent qu'aucun parti politique pris isolément ne parviendra jamais à prendre le dessus sur le parti au pouvoir. C'est pourquoi avec cinq autres, ils comptent maintenir la dynamique unitaire avec le reliquat de la C14.

Il faut tout de même reconnaître qu'ils ne représentent pas grand-chose. C'est à peine s'ils peuvent significativement impacter la vie politique togolaise. Mais Antoine

Folly n'est visiblement pas désespéré. Il compte avec ses autres compagnons restants aller aux élections ensemble sur la base d'un programme clair constituant une alternative crédible.

Même Brigitte Adjamagbo-Johnson, la coordinatrice de la Coalition ne perd pas espoir. Elle compte d'ailleurs œuvrer pour le retour des autres au bercail. C'est pourquoi désormais à chaque sortie médiatique, elle ne manque pas l'occasion de leur faire un clin d'œil. Par exemple après une rencontre avec l'euro-député Louis Michel, elle a affirmé que bien que n'étant pas arrivés



Quelques leaders de l'opposition

en une seule délégation, ils ont travaillé en symbiose comme s'ils avaient tout préparé ensemble.

C'est bien beau tout cela, mais à quoi bon envoyer des courriers pour quitter un regroupement si c'est pour y retourner quelques jours après ? Il est vrai qu'en politique, toutes les

surprises sont possibles. Mais la porte de non-retour n'est-elle pas déjà franchie ? Chaque parti commence sans doute à mettre en œuvre son agenda. Les militants attendent impatiemment en tout cas de voir dans quel schéma ces partis iront aux futures élections.

Edem D.

**Algérie****Bouteflika a remis sa démission au Conseil constitutionnel**

**Face au communiqué laconique de la présidence de la République algérienne, annonçant la démission du président Bouteflika avant le 28 avril prochain, l'armée précise et exige sa démission immédiate. Chose obtenue dans la soirée de ce mardi 2 avril 2019. Abdelaziz Bouteflika a remis sa démission officielle au Conseil constitutionnel après plus de 5 semaines de manifestations populaires réclamant son départ du pouvoir.**

Pas question de sortir des dispositions constitutionnelles et laisser perdurer une crise qui n'a que trop duré. Pour l'armée, il faut appliquer immédiatement les articles 7, 8 et 102 de la Constitution qui prévoient la destitution du président.

Pour l'armée, le communiqué diffusé lundi 1er avril par la présidence algérienne, dans lequel Abdelaziz Bouteflika s'engage à quitter le pouvoir avant le terme de son mandat le 28 avril, n'est pas recevable. « Alors que le peuple algérien attendait avec impatience la satisfaction de ses revendications

légitimes, parut en date du 1er avril un communiqué attribué au Président de la République, alors qu'en réalité il émanait d'entités non constitutionnelles et non habilitées, ayant trait à la prise de décisions importantes concernant la phase de transition. »

« Nous estimons qu'il n'y a plus lieu de perdre davantage de temps et qu'il faut appliquer immédiatement la solution constitutionnelle proposée, à savoir la mise en application des articles 7, 8 et 102 et entamer le processus garantissant la gestion des affaires de l'État dans le cadre de la légitimité

constitutionnelle », écrit le ministère de la Défense, dans un texte diffusé mardi à l'issue d'une réunion à l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

Cité nommément, le général Ahmed Gaïd Salah, chef d'état-major, exige ainsi un départ immédiat d'Abdelaziz Bouteflika de la présidence. « Dans ce contexte particulier, nous confirmons que toute décision prise en dehors du cadre constitutionnel est considérée comme nulle et non avenue », explique-t-il. « Notre décision est claire et irrévocable. Nous soutiendrons le



**Le président Abdelaziz Bouteflika**

peuple jusqu'à ce que ses revendications soient entièrement et totalement satisfaites. (...) Il est temps qu'il recouvre ses droits constitutionnels légitimes et sa pleine souveraineté », affirme l'ANP. Isolé dans son propre camp par des démissions et des appels à rendre le pouvoir,

Abdelaziz Bouteflika rend finalement sa démission après les injonctions de plus en plus pressantes de l'armée au risque de se faire humilier par un coup d'Etat. C'est la fin donc d'un feuilleton Bouteflika qui aura duré le « temps d'un printemps algérien ».

**T.M.**

**Mali****Le projet de révision de la Constitution remis au président IBK**

**Elle était contenue dans l'Accord de paix d'Alger signé en 2015. Une accumulation de retards, de dilatoires et des hésitations plus tard, une nouvelle mouture de la révision a enfin été présentée à Ibrahim Boubacar Keïta. Ce lundi 1er avril à la Villa des Hôtes, le président malien a accusé réception de l'avant-projet de la révision de la Constitution de 1992, des mains de Makan Moussa Sissoko.**

Après une série de manifestations, Ibrahim Boubacar Keïta avait décidé, un an avant la présidentielle qui a entériné sa réélection, d'abandonner un premier projet de révision de la Constitution de 1992. Six mois après sa réinstallation au palais de Koulouba, le président malien en avait relancé le projet. Un comité d'experts présidé par Makan Moussa Sissoko vient de lui rendre une nouvelle mouture pour toiletter la loi fondamentale du pays.

Outre des réaménagements dans la définition des rôles des institutions et la

création du Sénat, l'avant-projet devrait permettre d'institutionnaliser une chambre des chefferies traditionnelles, coutumières ou religieuses. Le toilettage de la Constitution de 1992 devrait aussi permettre d'inscrire le principe de la décentralisation mais aussi celui de la reddition des comptes pour les gestionnaires investis d'une mission publique avec la création de la Cour des comptes.

Le projet inclut aussi « la prise en compte de certains principes et valeurs de notre passé et présent glorieux,

puis la consécration constitutionnelle de certains droits et devoirs nouveaux, notamment le droit au mariage, le droit de la famille, la protection de l'environnement, la lutte contre le changement climatique ainsi que la protection de la biodiversité », détaille Makan Moussa Sissoko.

Désormais, c'est la date de ce référendum qui reste à être fixée. Malgré la large consultation du comité d'experts, le texte présenté au président malien devra d'abord passer le test « d'inclusivité ». Sans doute pour ne pas



**Le président IBK (à droite)**

parasiter sa campagne pour la présidentielle intervenue quelques mois plus tard, Ibrahim Boubacar Keïta avait été contraint d'abandonner en août 2017,

un précédent projet de révision de la Constitution après des manifestations monstres à Bamako dénonçant le projet.

**T.M.**

**Sénégal / Investiture de Macky Sall****La libération de Khalifa Sall dans le starting block des grâces présidentielles de Macky Sall**

**Ce 4 avril, en marge de la Fête de l'Indépendance du Sénégal, Macky Sall a-t-il décidé de débiter son second mandat par un acte d'indulgence? En dépit des dénégations dans le camp de l'ex-maire de la capitale sénégalaise, le président sénégalais s'apprête à accorder la grâce à Khalifa Sall, selon le quotidien « L'Observateur ». La publication intervient à la veille de l'investiture de Macky Sall pour son second mandat à la tête du pays. Et beaucoup semblent y voir un coup politique du camp présidentiel.**

«Si possible grâce accordée à Khalifa Sall il y a, je ne suis pas au courant». Joint au téléphone à Dakar par La Tribune Afrique, El Hadj Hamidou Kassé, le ministre chargé de la

Communication du Palais, a coupé court. Dans l'entourage de Khalifa Sall, c'est la même incrédulité. «Nous apprenons l'information, ce matin comme tout le monde, dans

les médias», commente un membre du pool de communication.

L'information parue dans «L'Observateur» alimente la chronique politique et médiatique dans le pays. Citant des sources judiciaires, le plus grand quotidien privé du Sénégal annonce dans sa livraison du jour que Khalifa Sall et Mbaye Touré figurent sur une liste des personnes appelées à bénéficier de la grâce présidentielle. L'ex-édile de la capitale

sénégalaise et son directeur administratif et financier à la Mairie de Dakar, seraient même «bientôt libres».

A Dakar, le débat porte plutôt sur l'opportunité d'une éventuelle grâce de Khalifa Sall. Si elle peut signer une libération anticipée de l'ancien maire de sa cellule de Rebeuss, la prison urbaine la plus peuplée du Sénégal, la couronne de lauriers pourrait bien coiffer le début du second mandat de Macky Sall. En effet, la

concomitance de cette grâce supposée avec la cérémonie d'investiture du président sénégalais, prévue ce 2 avril à Diamniadio, interroge les observateurs.

Macky Sall se voit ainsi offrir une tribune pour endosser les habits du clément qui signe le décret de mansuétude au bénéfice de Khalifa Sall. Au contraire, pour certains observateurs une grâce à l'ex-maire de Dakar serait un aveu d'ingérence du président dans les affaires judiciaires. Mieux, elle conforterait les partisans d'une instrumentalisation de la justice dans l'affaire Khalifa Sall.

**T.M. et La Tribune Afrique**

## Agriculture

## Le ministre Noel Bataka à la recherche des investisseurs à Bruxelles

Le ministre de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique prend part depuis mardi 02 avril à une réunion restreinte du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA). La rencontre se déroule à Bruxelles en Belgique. Noel Bataka saisira cette occasion pour rencontrer des investisseurs.

La réunion restreinte du Réseau de prévention des crises alimentaires se tient du 2 au 5 avril 2019 à Bruxelles. Il s'agit d'une rencontre internationale de haut niveau qui permettra de réfléchir sur les crises alimentaires et d'y trouver des solutions. Les membres du Réseau vont examiner les résultats définitifs de la saison agropastorale 2018-2019 et faire le bilan de la mise en œuvre des plans de réponse au Sahel et en

Afrique de l'ouest. Plusieurs thèmes seront débattus à cette réunion du RPCA. Parmi eux, les défis socioéconomiques liés à la construction de systèmes agro-alimentaires résilients. Les participants parleront des opportunités et les approches innovantes en matière de résilience climatique, les conflits, l'insécurité et les crises alimentaires. Les échanges porteront aussi sur les systèmes d'information et

la prévention des crises alimentaires à travers des systèmes de gouvernance mieux structurés.

A Bruxelles, le ministre en charge de l'Agriculture fera d'une pierre deux coups. En dehors de sa participation aux travaux de la réunion du Réseau de prévention des crises alimentaires, M. Bataka profitera de l'occasion pour trouver des investisseurs dans le domaine de la recherche. Il va également essayer de



Noel Bataka

trouver des partenaires pouvant participer au développement des productions et des variétés adaptées au changement climatique, dans la formation et la diffusion des techniques agricoles. La démarche du ministre de l'Agriculture, de la

Production animale et halieutique s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 2 du Plan national de développement. Cet axe vise à développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives.

F.T.

## Finance publique

## Le Togo a amélioré son taux de réalisation des réformes

Un atelier sur la revue annuelle des performances du plan d'action de la réforme de gestion des finances publiques a été ouvert à Lomé lundi 1er avril. En matière de réformes, le Togo a amélioré son taux de réalisation en 2018 par rapport à l'année précédente. Le pays a réalisé 90,7% des réformes en 2018 contre 83% en 2017.



Une vue du ministère chargé d'assainir les finances publiques

Les travaux de cet atelier de deux jours vont permettre d'évaluer la performance des réformes effectuées en 2018 afin d'identifier les forces et les faiblesses. Le but est de prendre en compte ces forces et faiblesses pour mieux planifier les réformes de la période 2019-2021.

L'année dernière, le Togo a amélioré son taux de réalisation des réformes comparativement à 2017. En 2018, le pays a prévu au total 97 mesures de réformes. Parmi ces mesures, 54 ont été réalisées, 34 sont en cours de réalisations et 9 ne sont pas encore réalisées.

Pour le chef de division du secrétariat permanent du ministère de l'Economie et des Finances, le pays a amélioré ses résultats. « On a un pourcentage autour de 90,7%, donc nous pensons que c'est une amélioration par rapport à l'année dernière, où nous étions autour de 83% », a déclaré Dedji Affoh.

La poursuite de l'assainissement des finances publiques, la stabilité macroéconomique et les réformes structurelles sont inscrites dans la déclaration de politique générale du gouvernement. Le pays s'est également engagé à améliorer le climat des affaires et la gouvernance économique pour ainsi occuper une bonne place dans le rapport Doing Business. La stratégie budgétaire du pays vise à poursuivre l'assainissement des finances publiques sur la période 2019-2021 pour favoriser une croissance économique.

Une revue nationale se tiendra en mai sur la performance des réformes avec la validation d'une matrice unifiée 2019-2021 des réformes, des plans de travail et des budgets.

F.T.

## Facilité élargie de crédit

## Selon le FMI, le Togo a poursuivi les efforts d'apurement des arriérés

La 4ème revue au titre de la Facilité élargie de crédit (Fec) a pris fin mardi 2 avril. Le Fonds monétaire international indique que le Togo a poursuivi ses efforts d'apurement des arriérés.

Cette 4ème revue est effectuée par une mission du Fonds monétaire international (FMI) conduite par Ivohasina Razafimahefa. Elle a permis de faire le point sur l'accord triennal entre le Togo et l'institution.

L'équipe du FMI relève la reprise de l'économie avec une croissance du PIB. Le Produit intérieur brut a atteint 4,9% en 2018. Avec cette croissance, le Togo respecte le critère de convergence de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'ouest (Uemoa) qui fixe le déficit budgétaire à moins de 3% du PIB.

Selon le ministre de

l'Economie et des Finances Sani Yaya, le Togo avait décaissé près de 65 milliards de FCFA pour apurer les arriérés et les instances.

Le ministre a également ajouté que le taux d'endettement à fin février est de l'ordre de 70,7% dont 50,7% de dette intérieure du PIB et 20% de dette extérieure du PIB.

Pour le chef de mission du FMI, Ivohasina Razafimahefa, les autorités ont poursuivi les efforts d'apurement des arriérés et mettent en œuvre des plans de trésorerie et d'engagement pour éviter l'accumulation de nouveaux arriérés.

Le Togo a respecté l'ensemble des critères et pourra bénéficier des appuis financiers du FEC. Le Fonds monétaire international a également salué « la vision et les réformes décrites dans le Plan national de développement ».

L'accord triennal entre le Togo et le FMI a pour objectif d'appuyer les réformes économiques et financières du pays. Le programme est soutenu par la Facilité élargie de crédit (Fec) et vise la stabilisation du cadre macroéconomique à travers la poursuite de l'assainissement des finances publiques.

Félix Tagba

ACHETEZ &amp; LISEZ désormais



SUR  
MONKIOSK.com

ou

sur le portail  
Lome.com

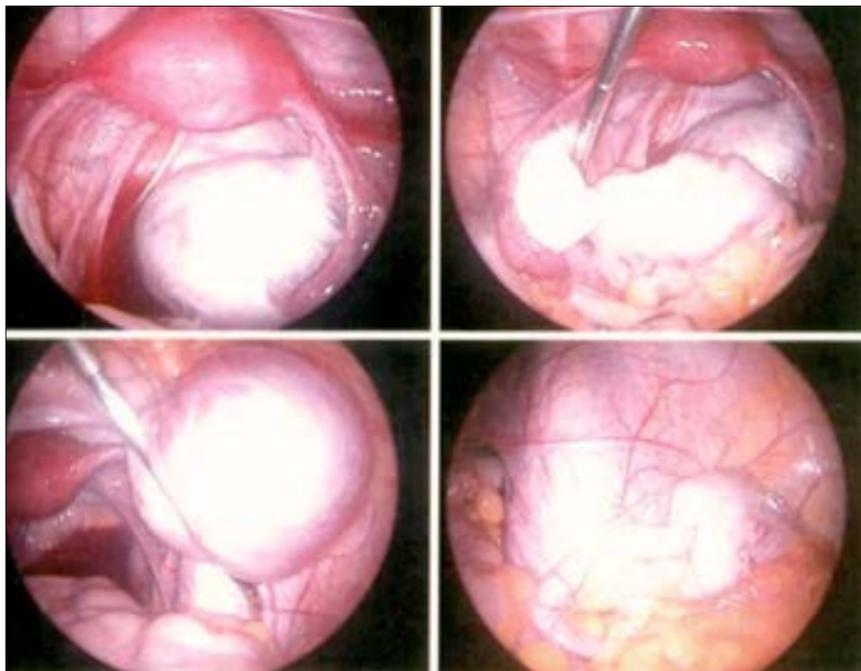
www.monkiosk.com

www.alome.com

## Lutte contre l'endométriose

# A la découverte de cette maladie source d'infertilité

**Le salaire est l'une des récompenses à laquelle s'attend tout travailleur. Il intervient périodiquement au rythme et en fonction de son travail. Pour certaines femmes, il existe un salaire terriblement redouté. Il ne fait pas sourire et ne permet pas de subvenir aux besoins. Au contraire, il fait grincer les dents et engendre des dépenses. Salaire singulier à certaines femmes, les scientifiques l'appellent l'endométriose, communément appelée les règles douloureuses. En France par exemple, plusieurs associations existent. C'est le cas d'Endofrance. Créée en 2001, Endofrance milite pour mieux faire connaître l'endométriose à travers des conférences médicales, des actions locales ou encore par le soutien financier aux projets de recherches scientifiques. Et si le Togo milite également dans ce sens, tous les 30 mars de l'année pour aider la population féminine togolaise?**



**L'endométriosis**

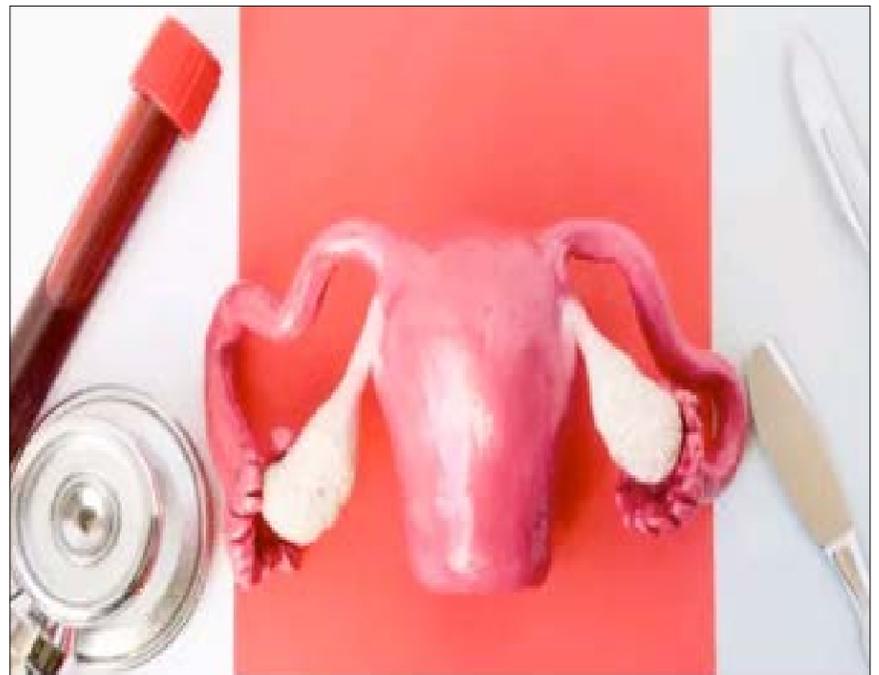
Dans plus de 60 capitales à travers le monde, des marches ont été organisées le samedi 30 mars 2019, pour communiquer sur une maladie inconnue qui touche plus de 180 millions de femmes. L'endométriose est une maladie chronique qui provient d'un développement

anormal de la muqueuse utérine en dehors de sa cavité. Cette dystrophie engendre des douleurs et troubles des systèmes gynécologiques, urinaires et digestifs. Elle est également la première cause d'infertilité.

## L'endométriose touche une femme sur 10 en âge de procréer

Il n'est pas rare aujourd'hui de voir de très jeunes femmes atteintes par cette maladie. Et lorsqu'on les interroge, la plupart des femmes atteintes sévèrement par cette maladie se plaignent d'avoir souffert depuis la puberté de douleurs gynécologiques violentes sans que le médecin ait évoqué une possible endométriose. Il existe

également des cas de femmes ménopausées ou opérées par hystérectomie et ovariectomie qui continuent à souffrir d'endométriose, notamment à cause des traitements hormonaux de substitution. L'endomètre est le tissu qui tapisse l'utérus. Sous l'effet des hormones (oestrogènes), au cours du cycle, l'endomètre



**Le traitement médicalisé**

s'épaissit en vue d'une potentielle grossesse, et s'il n'y a pas fécondation, il se désagrège et saigne. Ce sont les règles. Chez la femme qui a de l'endométriose, des cellules vont remonter et migrer via les trompes. Le tissu semblable au tissu endométrial qui se développe hors de l'utérus, provoque alors des lésions, des adhérences et des kystes ovariens, (endométriomes) dans les organes « colonisés ». Cette colonisation, si elle a principalement lieu sur les organes génitaux et le péritoine, peut fréquemment s'étendre aux appareils urinaire, digestif, et plus rarement pulmonaire.

Maladie inflammatoire chronique, l'endométriose touche une femme sur dix en âge de procréer. Elle est

provoquée par la désagrégation de l'endomètre, tissu qui revêt la paroi interne de l'utérus. Si ce phénomène qui correspond aux menstrues est naturel, il entraîne des complications lorsque des cellules vont migrer hors de l'utérus et se greffer à d'autres organes, comme l'appareil digestif et la vessie. Ces fragments utérins vont se transformer en kystes et grossir dans les organes colonisés, déclenchant de vives douleurs qui peuvent devenir un véritable enfer au quotidien pour de nombreuses femmes. Identifiée depuis plusieurs siècles, l'endométriose accuse toutefois un grand retard en termes de connaissance médicale. Encore aujourd'hui, le délai moyen entre les premiers symptômes et le diagnostic est estimé à 7 ans.

**Source: endofrance.org**

## Généralité sur l'endométriose

Quand les lésions de l'endométriose se forment à proximité de l'appareil génital, la maladie peut en effet entraîner des problèmes de fertilité, en bouchant les

trompes ou en altérant la réserve ovarienne. Or, ces complications ne concernent que 30% à 40% des femmes atteintes d'endométriose.

## Les symptômes de l'endométriose

L'endométriose est une maladie gynécologique qui se manifeste par des

douleurs au niveau du bas ventre, des règles irrégulières voire des difficultés à avoir

un bébé. Elle toucherait une femme sur 10 entre 20 et 40 ans. L'endométriose se caractérise par des dépôts de muqueuse utérine à l'extérieur de l'utérus (sur les ovaires, les intestins ou la vessie). Cette muqueuse se met à saigner au moment des règles. Les saignements, ne pouvant pas s'évacuer naturellement, provoquent des lésions et de petits kystes. Ces kystes grossissent et deviennent douloureux. Cette pathologie est dite « hormono-dépendante ». Les

douleurs et autres symptômes sont plus forts en période de règles et disparaissent avec la ménopause. Parfois, les femmes ne présentent aucun symptôme, mais en général, on peut constater des règles irrégulières ou abondantes, des saignements entre les règles, de fortes douleurs au ventre et au bas-ventre, des rapports sexuels douloureux, de fortes crampes avant et pendant les règles et des difficultés à avoir un bébé.

deuxième type de douleur est la dyspareunie (douleurs pendant et après les rapports sexuels). Elle peut être constante ou simplement à certains moments du cycle. Elle est plus fréquente lors de certaines positions.

Son intensité est également très variable allant d'une gêne modérée à une quasi-incapacité d'avoir des rapports, ce qui retentit fortement sur le plan psychologique.

## Évolution de la maladie et douleurs engendrées



L'endométriose est une maladie avec une évolution spontanée relativement imprévisible, avec parfois des régressions spontanées. L'âge d'apparition de l'endométriose se situe entre la puberté et 35 ans, mais le délai entre le début de la maladie et son diagnostic est en moyenne de 7 ans. Après traitement chirurgical conservateur, la récurrence est assez fréquente après un délai qui peut aller de quelques mois à quelques années. Lors de la grossesse, il y a régression de l'endométriose et les femmes ayant été enceintes ont deux fois moins de risque de récidiver que celles qui ne l'ont pas été. L'endométriose tend à régresser naturellement vers l'âge de 40 à 45 ans et disparaît de façon presque certaine à la ménopause ou en cas d'hystérectomie avec ovariectomie (ablation de l'utérus et des ovaires). Il y a peu de relation entre l'évolution de l'endométriose et le stade de découverte. Le risque de survenue d'un cancer de l'ovaire est légèrement augmenté. Les douleurs les plus

caractéristiques sont les dysménorrhées (règles douloureuses). L'intensité est très variable mais elle peut aller jusqu'à la nécessité de prendre des antalgiques puissants, voire dans les cas les plus sévères à l'impossibilité de travailler. Elles apparaissent avec les règles et durent de 12 à 72 heures selon les cas. Ce sont des crampes ou des douleurs sourdes du pelvis qui peuvent irradier vers le dos, les cuisses, l'anus. La plupart des personnes décrivent des douleurs qui ont commencé vers l'âge de 16 ans, puis qui ont disparu ou, au moins, fortement diminué avec la prise de la pilule. À l'arrêt de celle-ci, les douleurs sont réapparues après quelques mois. Ces douleurs peuvent aller de pair avec des signes digestifs (constipation) ou urinaires (envie fréquente d'uriner) laissant craindre une atteinte du rectum ou de la vessie. Ces douleurs peuvent aller d'une simple gêne à un véritable handicap social pour les personnes interrompant toutes activités professionnelles et sociales au moment de leurs règles. Le

## Deux types de traitement sont possibles

Le principe des traitements médicaux relève de quatre principes: Les lésions de l'endométriose arrêtent d'évoluer après la ménopause, d'où l'usage des analogues de la GnRH qui bloquent l'hypophyse et créent une ménopause artificielle. L'endométriose régresse fortement pendant la grossesse sous l'effet de la progestérone d'où l'idée de donner des progestatifs en continu et à dose élevée. Les douleurs de l'endométriose

sont principalement présentes pendant les règles d'où le concept de bloquer les règles par des analogues de la GnRH, des progestatifs en continu mais aussi simplement par la classique pilule prise sans interruption. Les douleurs dues à l'endométriose sont liées à une libération excessive de prostaglandines d'où la prescription d'anti-inflammatoires non stéroïdiens qui bloquent leur libération.

## Les traitements non médicamenteux



Journée du 30 mars

Traitement radical: c'est le seul traitement totalement efficace. En enlevant l'utérus et les ovaires on crée une ménopause qui guérit définitivement l'endométriose. L'intervention se pratique soit par cœlioscopie soit par laparotomie (ouverture de l'abdomen). Ce traitement

radical rend impossible toute grossesse ultérieure. L'ablation de l'utérus (hystérectomie), en conservant les ovaires, entraîne une disparition des douleurs dans 70 % des cas mais n'induit pas une ménopause, et l'endométriose peut cependant continuer à progresser.

## Le traitement conservateur

Il vise à supprimer les lésions d'endométriose et à lever les adhérences, tout en conservant l'utérus et les ovaires. Les types d'intervention varient en fonction du type de lésions. Ces interventions se font par cœlioscopie dans presque tous les cas. Lésions superficielles de l'ovaire et du

péritoine Elles peuvent être enlevées au ciseau, coagulées à l'électricité ou vaporisées au laser. Depuis plusieurs années, la technologie Plasma donne des résultats très satisfaisants tout en préservant la fertilité des patientes.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

**Traduction**

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?  
Plus de soucis, contactez:  
**Africa Translate Consulting.**  
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43  
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com

**Pensée du jour**

On est riche de ce qu'on "EST" et non de ce qu'on "A". Dans la tombe, on part avec ce qu'on "EST" et on laisse ce qu'on "A". Les gens nous pleurent pour ce qu'on a "ÉTÉ" et non pour ce qu'on "AVAIT". Faisons l'effort d'avoir la meilleure personnalité qui puisse exister. Sois le meilleur, qui que tu sois, où que tu sois et quoi que tu fasses. Alors remets toi en cause et sois humble et vrai.

**Blagues**

Une femme a accouché des jumeaux. Le premier sort à 23h :55min du 31 décembre 2015 et le deuxième à 0h :30min du 1er janvier 2016.

**QUESTIONS :**

1. Sont-ils des jumeaux ? si oui, justifiez votre réponse.
2. Sont-ils des compagnons d'âge ?
3. En quelle année seront-ils déclarés ?
4. A quel jour de l'année fêteront ils leur anniversaire ?

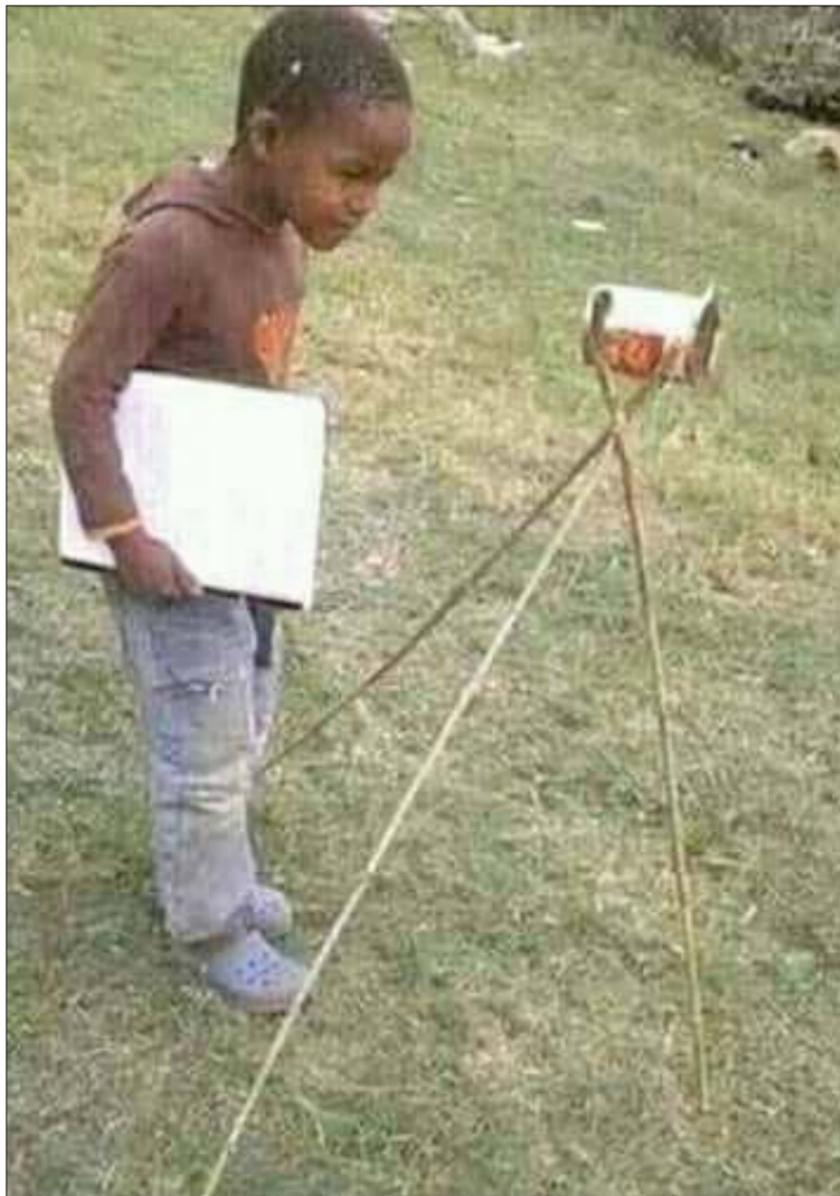
**Citations du jour**

« J'aime fort la liberté et le libertinage de votre vie et de vos repas, et qu'un coup de marteau ne soit pas votre maître ».

**Mme DE SEVIGNE, 1200, 25 juil. 1689.**

« La plupart des jeunes gens croient aujourd'hui se distinguer en prenant un air de libertinage qui les décrie auprès des personnes raisonnables. C'est un air qui ne prouve pas la supériorité de l'esprit, mais le dérèglement du cœur ».

**SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, 9 juin 1851**

**Photo du jour**

Légendez et commentez la photo ci-dessus

**Les bons plans et les bonnes adresses****COURRIER EXPRESS**

**DHL** (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51  
**EMSTOGO** (Tél: 22 26 70 51)  
**FEDEX** (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96  
**TOP CHRONO** (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68  
**SDV EXPRESS** (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

**OPERATEURS TELEPHONIQUES**

**MOOV**: Tél. 22 20 13 20  
**TOGO CELLULAIRE**: Tél. 22 22 66 11  
**TOGO TELECOM**: Tél. 22 21 47 14

**SANTE GENERALISTES**

**DR CORINNE JOULIN-KARKA**; Tél: 22 23 46 77  
**CLINIQUE BIASA**; Tél: 22 21 11 37  
**CLINIQUE SAINT-RAPHAËL**; Tél: 22 25 92 77  
**CHU TOKOIN**; Tél: 22 21 25 01  
**CHU CAMPUS**; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68  
**HORLOGE PARLANTE**; Tél: 116  
**CLINIQUE UNIDIAL** spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

**OU MANGER ET DORMIR A LOME?**

**HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »** Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
**HÔTEL BALKAN** (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63  
**LE MERLOT** (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

**MUSCULATION ET MASSAGE**

Le **NAUTILUS-FITNESS**: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30  
**AFT** (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19  
**BODYBUILDING-CLUB** (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72  
**GYM CENTER** (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60  
**GYM FIL«O»PARC** (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28  
**GYM GHIS PALACE** (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

**AGENCE DE COMMUNICATION**

**AG Partners**: Sise à Cassablanca  
www.couleurafrique.com

**Larry Event Day (LED)**

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel  
Communication, Location d'espaces  
Conseils, Wedding Planner et Décoration  
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

**SUPERS MARCHES A LOME**

**CONCORDE** (Atikoumé; juste à côté de l'UTB  
**RAMCO** (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)  
**LE CHAMPION SUPER MARCHÉ**  
(Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

**FRUITS ET LEGUMES**

**MARCHE ABATTOIR** (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
**MARCHE DE GOYI SCORE** (Juste en face du Super Marche RAMCO)  
**PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA**  
(Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

**DANSE ET COURS DE ZUMBA**

**AFT**: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19  
**COURS DE CAPOEIRA**; Salle GYM TONIC.  
Tél: 90 79 79 90  
**COURS DE ZUMBA**: HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30  
**COURS DE ZUMBA** (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél: 90 30 38 75  
**CIE CADAM** (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87  
**SALSA** (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

**AVIATION**

**AERO-CLUB DU GOLFE** (Route de l'aéroport)  
Tél: 22 40 04 99

**Pharmacies de garde de Lomé du 2 au 8 / 04 / 2019**

01/04/19 AU 08/04/19	
3E ARRONDISSEMENT	22 21 52 27
BON PASTEUR 38, AV. LIB	22 21 13 67
STE RITA DOULASSAMÉ	22 20 90 16
CHATEAU D'EAU BE	22 21 57 51
BIOVA BD. H. BOIGNY	22 34 50 93
KODJOVIKOPE	22 21 89 90
LIBERATION	22 22 25 25
CAMPUS ADEWI	22 21 56 32
ROBERTSONNYÉKONAKPOÈ	22 22 28 41
ISIS AV. JEAN PAUL II	70 44 83 87
PAIX RÉSIDENCE DU BENIN	22 26 40 91
BAH HEDZRANAWÉ	22 26 03 20
ST PIERRE SAGBOVILLE	22 26 19 73
SANTA MADONNA	70 01 03 03
MAWULE BÈ-KPOTA	70 45 91 86
MAËLYS BÈ KPOTA	22 27 60 19
ELI-BERECA ADIDOGOMÉ	99 91 13 42
LA REFERENCE ADIDOGOMÉ	22 51 12 12
BONTE WONYOME	93 95 80 78
BETANIA GLENKOMÉ	96 80 10 11
MILLENAIRE AGOENYIVÉ	22 51 64 31
MATHILDA LOMÉGAN	22 51 15 34
EL SHADAÏ FACE ESTAO	22 51 44 25
NABINE AGOÈ ANOMÉ	93 36 26 26
VOLONTAS DEÏ AVÉDJI	70 42 23 60
VITAFLORE AGOÈ	70 40 22 86
SATIS AGOÈ-LOGOPÉ	70 44 85 17
ST ESPRIT AGOÈ-NYIVÉ	70 40 29 06
ST MICHEL AGOENYIVÉ	22 51 70 22
EXCELLENCE AGOE	22 51 77 87
BAGUIDA BAGUIDA	70 42 47 77
LA FLAMME D'AMOUR	70 45 70 14

**Quelques ambassades et consulats**

- Ambassade des États-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Égypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

## Fife 2019

### Une pénurie d'eau à l'avenir, un Sos lancé

Le rideau s'est baissé sur le Festival international du film environnemental (Fife), le 30 mars dernier, à l'Institut français du Togo. Cette édition placée sous le thème : « Eaux secours » a permis de primer certains cinéastes ayant soumis leurs œuvres dans la ligne droite de ce festival environnemental.

La quatrième édition du Festival international du film environnemental s'est achevée un grand défilé pour le plaisir des participants. Cette année, à l'égard des organisateurs, l'évènement a enregistré plus de festivaliers que l'année précédente. « Nous pouvons dire que cette édition, nous avons plus drainé le public autour du festival que l'année dernière que ce soit pour les différentes ateliers de formation comme l'actorat, énergie renouvelable ou peinture, des conférences débats, des projections des films

», a précisé Charles Kodzo Etsi. En dehors des ateliers de formation, il y a eu également des compétitions dans diverses catégories comme le cinéma, l'art plastique, la musique, la photographie, le slam ou encore la mode écologique. En outre, des cinéastes togolais ont remporté des trophées à l'issue de la compétition. Le premier prix est remporté par Adjété Wilson avec son film de 13mn « Agriculture de transition », le deuxième prix est allé à Roger Gbekou avec son film de 13'20 « Rien ne se perd ».

Enfin clémentine Lehou est sacrée 3ème prix avec son film « Victime de sa rivière ». Et, le jury a décerné un prix spécial au film de 28 secondes de Sessi Kossivi « Gardien du grand bleu ». La fédération des cinéastes du Togo Fetoci a, par ailleurs accordé, un prix de formation au film de Clémentine Lehou pour un renforcement de capacité.

Quant au choix du thème : « Eaux secours », il cadre avec les ODD 6 qui prônent l'utilisation de l'eau salubre et l'assainissement. Il s'agit pour le comité en choisissant un tel thème



de tirer la sonnette d'alarme sur la fonte des glaciers ainsi que la montée du niveau des mers afin que chacun prenne conscience de la denrée rare que serait l'eau à l'avenir, si un comportement écologique n'était adopté. Le Festival international du film environnemental est porté par l'association estudiantine « Groupe de

réflexion et de réalisation de projets d'avenir (G2RPA) », appuyée par la TMSU International et avec DYS International. Il se veut un évènement annuel gratuit, ouvert au grand public, destiné à susciter une prise de conscience et à encourager les initiatives en matière d'écologie et de développement durable.

**Nadia Edodji**

## Butodra

### Les agents outillés sur un logiciel de transparence

Suite au litige entre le Bureau togolais des droits d'auteur (Butodra) et ses partenaires auteurs, le gouvernement togolais en collaboration avec l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) organise une section d'assistance et de renforcement des capacités du personnel du Bureau togolais du droit d'auteur (Butodra) en gestion du logiciel Wipocom et en gestion collective du droit d'auteur et droits voisins.

Après la répartition « des droits d'auteurs », la réaction de certains artistes en dit long sur leur mécontentement quant à la somme perçue comme « des droits d'auteurs ». Dans le souci, de trouver une solution à cette mésentente entre le Butodra et les artistes membres, et permettre à ces derniers de jouir de leurs œuvres, le logiciel Wipocom sera intégré dans le quotidien des

agents du Butodra. Selon les experts de l'OMPI, le logiciel Wipocom répondra à trois problématiques fondamentales. La première consiste à créer une base de données, la deuxième prendra en compte toutes les créations qui sont déclarées au Butodra. « Ils ont adhéré au Butodra, ont donné mandat au Butodra de gérer leurs noms. Donc ce qui veut dire qu'au niveau de l'utilisation,

de l'exploitation des œuvres, toute personne qu'elle soit physique ou morale qui utilise l'œuvre devrait au préalable demander l'autorisation de l'auteur mais comme l'auteur est représenté par le Butodra, c'est le Butodra qui doit donner l'autorisation aux utilisateurs conformément à la loi. Cette opération c'est ce qu'on appelle opération de perception », a déclaré KAGNA Fousséni Arimiyaou, juriste, directeur des



Le siège du Butodra

Affaires juridiques et des Relations internationales. Et, enfin la troisième consiste à faire les répartitions des redevances perçues. C'est-à-dire l'étape de répartition des sommes aux bénéficiaires.

Par ailleurs, cette

formation est une réponse du gouvernement aux attentes de tous les artistes membres du Butodra. Selon les experts, beaucoup de pays qui ont utilisé ce logiciel sont aujourd'hui à l'abri des critiques.

**N.E.**

## Lire

**Un printemps à Pétersbourg de Fiodor Dostoïevski. Ed Beq, collection À tous les vents. Pp 25-27**

« ...Seigneur Dieu ! Où sont allés les anciens traîtres des vieux mélos et des romans ! L'existence était agréable quand ils vivaient dans le monde. C'est pourquoi il est agréable qu'ici, tout de suite, à côté, se trouve

également l'homme le plus vertueux qui défendra l'innocence et punira le mal. Ce traître, ce tiranno ingrato, c'était un malfaiteur engendré par un jeu mystérieux et tout à fait incompréhensible du sort. Tout lui en était la personnification du mal. Il était déjà malfaiteur dans le sein de sa mère. C'est peu. Ses aïeux, pressentant probablement sa venue au monde, avaient choisi intentionnellement le

nom qui convenait à la position sociale de leur futur descendant. Si bien que, d'après le nom seul, vous comprenez que cet homme se promène armé d'un couteau et tue les gens sans raison, Dieu sait pourquoi, comme s'il était une machine à tuer et à incendier. Ça c'était bien ; au moins on savait à quoi s'en tenir. Maintenant les auteurs parlent de Dieu sait quoi. Maintenant, il arrive que l'homme le

plus vertueux, le plus incapable d'un crime se montre soudain un parfait malfaiteur, sans que même il s'en doute. Et le plus fâcheux, c'est que personne ne peut le remarquer, personne ne peut le dire. Alors, longtemps, il est entouré de respect, et enfin il meurt couvert d'une telle gloire, accompagné de telles louanges, qu'on se prend à l'envier. Souvent il est pleuré sincèrement, tendrement, et, ce qui

est le plus drôle, il est pleuré par sa victime même. Malgré cela, il y a parfois tant de prudence dans le monde, qu'on ne comprend pas du tout comment elle arrive à se loger parmi nous ! Voici, par exemple, un cas qui s'est produit ces jours derniers. Un de mes anciens amis, un tantinet mon protecteur, Julian Mastakovitch, a l'intention de se marier. À vrai dire, il est difficile de se marier à un âge plus convenable.... »

## Claude Le Roy toujours à la tête des Eperviers Que diantre cherche-t-il toujours à ce poste ?

« On va se qualifier au Bénin. Si on ne passe pas en mars contre le Bénin, ce sera la fin de mon aventure au Togo », disait Claude Le Roy il y a quelques mois. Malheureusement, le 24 mars à Cotonou, le Togo a été éliminé (1-2), par le Bénin et ne participera pas à la CAN 2019. Claude Le Roy devrait normalement s'en aller, son contrat étant d'ailleurs arrivé à échéance. Mais on ne sait pas, par quelle alchimie, celui qui se dit sorcier blanc est toujours à la tête de la sélection nationale de football.

« Ma carrière ne s'arrêtera pas sur une défaite. J'ai toujours dit que je rêvais de finir ma carrière au Cameroun avec une 2ème Coupe d'Afrique des Nations. C'est pour cela 2021 sera ma dernière

Coupe d'Afrique des Nations. Et 2022 sera ma dernière campagne de qualification pour une coupe du monde. Après, je serai directeur technique national ou conseiller dans un pays », a stipulé



Claude Le Roy

Claude Le Roy, la semaine dernière sur Canal+. Des affirmations qui dénotent clairement les intentions

du technicien français de rester à son poste au Togo jusqu'en 2021. Pour un sélectionneur payé

à 25 millions FCFA, soit près d'1 milliard de francs CFA en seulement trois ans, il comptabilise 26 matchs dont 8 victoires (seulement deux en match officiel), 8 matchs nuls, 10 défaites, chapeautés par une élimination du Togo pour la CAN 2019; une CAN qui est d'ailleurs l'objectif qui lui avait été assigné. Au nom de quelle sorcellerie n'a-t-il pas encore déposé sa démission après une telle insuffisance de résultat? Pour Emmanuel Adébayor, s'exprimant sur les ondes de Taxi Fm: « son sort (celui de Claude Le Roy), dépend des décideurs, de ceux qui l'ont engagé ».

Attipoe Edem Kodjo

## Avenir d'Emmanuel Adébayor Espérant que cette fois soit la bonne, Adébayor raccroche

C'est fait! Emmanuel Sheyi Adebayor, confirme ses propos d'avant match contre le Bénin concernant la fin de son aventure au sein des Eperviers. Le désormais ex-capitaine du Togo, contrairement à son sélectionneur, a su voir la réalité en face, en déposant le brassard.

Avant le dernier match des éliminatoires de la CAN 2019 contre le Bénin, le capitaine des Eperviers, Sheyi Emmanuel Adebayor a déclaré que ce match pourrait être le dernier de sa carrière internationale. Après un laps de silence, le dossard 4 togolais lève le voile sur son avenir international, sur les

ondes de Taxi Fm. « Le match que nous avons joué contre le Bénin est le dernier pour moi », a laissé entendre Emmanuel Adébayor sur la radio.

Revenant sur ce match Bénin-Togo, perdu(1-2)par les Eperviers, Adebayor a exprimé son regret, malgré la volonté affichée

par ses coéquipiers et lui de décrocher la qualification. « C'était un match important pour moi et mes coéquipiers et nous avons tout fait pour arracher la qualification... mais, malheureusement on n'a pas pu se qualifier, c'est le football et c'est une seule équipe qui doit gagner à la fin » a-t-il déclaré sur la même radio.



Emmanuel Adébayor

Réal Madrid, Arsenal, Tottenham, Manchester City, AS Monaco, Istanbul Basaksehir, le ballon d'or Africain 2008, Adebayor a prouvé en 19 ans de

carrière qu'il fait partie des grosses écuries du football mondial et africain.

Attipoe Edem Kodjo

## Prix Marc-Vivien Foé Les finalistes de la 11ème édition connus

Les onze nominés pour l'élection du meilleur footballeur africain du Championnat de France Ligue 1 sont connus. Le successeur de Karl Toko-Ekambi, Prix Marc-Vivien RFI / France 24 2018, sera connu le 13 mai 2019.

Pour cette nouvelle édition, ils sont au total onze nominés pour l'élection du meilleur footballeur africain du Championnat de France (Ligue 1). Il s'agit notamment de Yunis Abdelhamid, Youcef Atal, Stéphane Bahoken, Denis Bouanga, Max-Alain Gradel, François Kamano, Wahbi Khazri, Lebo Mothiba, Nicolas Pépé, Ismaïla Sarr et Bertrand Traoré. Tous ces onze joueurs sont ainsi sur la ligne départ pour succéder à Karl Toko-Ekambi, le Prix Marc-Vivien Foé 2018, parti d'Angers (SCO) l'été dernier pour Villarreal en Espagne.

Un autre buteur camerounais du SCO, Stéphane Bahoken, figure parmi eux. Les attaquants se taillent d'ailleurs la part du lion dans cette liste établie par les services des sports de Radio France Internationale (Rfi) et de France 24. Seuls les défenseurs Yunis Abdelhamid (Stade de Reims/Maroc) et Youcef Atal (OGC Nice/Algérie) n'évoluent pas aux avant-postes.

De manière générale, la présélection a beaucoup changé par rapport à celle de 2018. Comme Abdelhamid, Atal et Bahoken, Denis Bouanga



(Nîmes Olympique/Gabon), François Kamano (Girondins de Bordeaux/Guinée), Lebo Mothiba (RC Strasbourg/Afrique du Sud) et Ismaïla Sarr (Stade

rennais/Sénégal) n'étaient pas là l'année passée.

En ce qui concerne cette compétition pour ce trophée Marc-Vivien Foé, elle ne concerne que les joueurs de Ligue 1 qui défendent les couleurs d'une équipe nationale africaine. Pour ce faire un groupe de cent personnes composé de journalistes, de consultants, d'anciens joueurs, a été invité à voter pour l'édition 2019. Les élections se dérouleront de la manière suivante : chaque juré devra choisir trois joueurs, le premier choisi reçoit 5 points, le 2e 3 points, et le 3e 1 point. Le finaliste totalisant le plus de points succèdera à Karl Toko Ekambi. Le vainqueur recevra son trophée le lundi 13 mai 2019.

Justin Amaah

Au terme de sa mission d'évaluation

## Le FMI optimiste par rapport aux perspectives de l'économie togolaise

L'équipe du Fonds monétaire internationale au terme de sa mission d'évaluation à Lomé, a échangé avec les autorités en charge de l'Economie et la presse hier, mardi 2 avril 2019, à Lomé.



Sani Yaya (à gauche) et Ivohasina Razafimahefa

La mission du FMI au Togo avait deux objectifs. Le premier consistait à procéder à la revue du programme togolais appuyé par la Facilité élargie de

Crédit (Fec). La mission avait également pour objectif de procéder à la traditionnelle consultation au titre de l'article 4 du FMI qui permet à l'institution

d'évaluer l'économie, de faire des projections dans le futur et de faire des recommandations. C'est la 4ème fois que le FMI procède à la revue du programme du Togo

appuyé par la FEC. Cette fois, tout comme toutes les autres fois d'ailleurs, l'équipe du FMI s'est montrée optimiste par rapport aux performances actuelles de l'économie togolaise. Selon le FMI, les réformes structurelles progressent au Togo, en particulier dans les domaines de la gestion des finances publiques et l'environnement des affaires. La mission apprécie également l'objectif des autorités de favoriser une croissance forte et inclusive dans le cadre du Plan national de développement.

M. Ivohasina Razafimahefa et son équipe ont ainsi noté beaucoup de progrès et observé des « améliorations notables ». Plusieurs secteurs de l'économie, observent-ils, ont repris en termes de croissance, permettant au pays d'atteindre en 2018 une croissance de 4,9%. Avec la mise en œuvre du PND,

note aussi la mission, la croissance de l'économie est prévue à 5,5% par an. « Après avoir connu une forte décélération en 2017, en raison des tensions sociopolitiques qu'a connues le pays, la croissance s'est accélérée pour atteindre 4,9% en 2018 », a déclaré M. Razafimahefa lors de la conférence de presse. Pour ce qui est de la consultation au titre de l'article 4 du FMI, la mission note une évolution macroéconomique et de bonnes prévisions pour les 5 années à venir. « Le Togo a respecté en 2017 et 2018 le critère de déficit de l'Uemoa fixé à 3% du PIB, soit deux ans avant l'échéance convenue entre les Etats membres... Les autorités ont poursuivi les efforts d'apurement des arriérés pour un montant de 65 milliards en 2018... », peut-on lire dans le communiqué de presse publié par la mission.

**Rachid Zakari**

Maîtrise de la démographie

## Le Togo recense sa population pour la cinquième fois en 2020

Chaque dix, selon les principes démographiques, tous les pays doivent dénombrer leurs populations. Cela est important dans le cadre de la planification du développement. En 2020, le Togo fera son cinquième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH).



La croissance démographique galopante que connaît aujourd'hui les pays africains dont le Togo doit être maîtrisée si ces pays veulent optimiser les actions de développement. En

effet, l'amélioration des conditions de vie des habitants d'un territoire ne peut avoir du succès que si l'on a une idée réelle du nombre de personnes qui y vivent. Connaître l'évolution de la population en termes

de chiffres et de niveau de vie, permet de mener des actions ciblées afin de ne pas être surpris. La rapidité avec laquelle la population augmente fait qu'en dix ans, l'on est susceptible d'enregistrer une explosion

démographique. C'est pourquoi le fait de fixer le dénombrement de la population sur chaque dix ans est salubre et raisonnable. Le Togo ayant respecté cette règle il y a dix ans, en 2010 donc, ne compte pas rater la future échéance qui doit logiquement tomber sur 2020. Les autorités togolaises ont déjà donné le ton à la fin de l'année 2018. Le gouvernement a en effet adopté un décret portant organisation d'un recensement général de la population de l'habitat et des enquêtes intercensitaires lors d'un Conseil des ministres tenu le jeudi 6 décembre 2018. Lundi dernier, les acteurs en charge de ce dénombrement se sont réunis au ministère de la Planification du

développement autour de la ministre Demba Tchignokpa pour faire le point des avancées, vu qu'il reste moins d'un an. L'objectif du recensement selon les autorités est de « procéder à un comptage exhaustif de la population, à un inventaire de conditions d'habitation et déterminer les caractéristiques de la population afin d'établir un fichier village et communal actualisé ». Le système des Nations unies à travers le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), appuie le Togo dans cette démarche indispensable pour l'amélioration des conditions de vie des Togolais.

**Edem Dadzie**



# RIDUTO®

RIZ DU TOGO



*Le choix de la qualité et du bon goût*

05 BP 328 Lomé - Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : [info.riztogo@gmail.com](mailto:info.riztogo@gmail.com)

RIDUTO & RIDUTO RICE sont des marques déposées